

La Somptuosité de la Vigne

« La vigne est société, pouvoir politique, champ exceptionnel du travail. Civilisation... Et si le blé est la prose de notre long passé, plus récente, la vigne en est la poésie : elle éclaire, ennoblit nos paysages. Car « *ce n'est pas de la terre* », comme dit Georges Durand dans un livre à la gloire du vin, « *mais bien du plaisir de bouche et de la joie du cœur que naquit le vin... Sa consommation dépasse... la simple satisfaction d'un besoin biologique, elle tient mille attaches à tout un art de vivre.* » Un art de vivre : autant dire une civilisation... [...] Par ailleurs, la vigne a par elle-même – un jour ou l'autre, mais très tôt – permis l'accès du paysan libre à la micropropriété, avec les conséquences qu'un tel processus implique. On aura souvent répété que la France, par opposition à l'Angleterre et à l'Allemagne, était essentiellement un pays de petits propriétaires ; il faut ajouter que c'est surtout à la diffusion de la vigne qu'elle doit son caractère, fruit d'une longue évolution. »

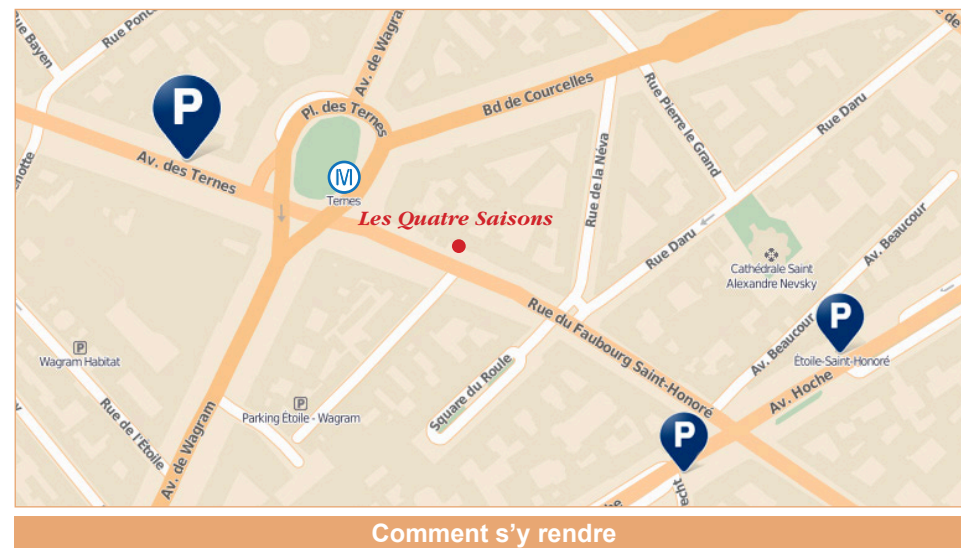
Par ces lignes Fernand BRAUDEL ouvre-t-il le chapitre que son œuvre magistrale, **L'identité de la France**, consacre à la part de la vigne dans le façonnage historique de notre pays. Et dans cet esprit est-il alors permis d'avancer que la vigne pour ce qu'elle consacra l'histoire la Terre qui la porte, alors la trompe de chasse en est-elle peut-être la voix... ?

Et BRAUDEL, orfèvre d'un récit aux formules aussi concises qu'étincelantes, de veiller à la clarté de l'entendement historique de son lecteur en lui précisant que « **L'identité de la France se nomme diversité** »... ! Ce qui est aussi dire qu'en cette longue scansion que fut l'agrégation de terroirs en provinces, et intégration d'icelles en un royaume, cette *identité faite de diversités* a suscité de franches émulations... Notre siècle n'a finalement rien inventé : « *Les morts gouvernent les vivants* », pour dire avec les mots d'Auguste COMTE qu'*in fine*, bien des choses ne sont souvent que question d'échelle...

On ne parlait alors pas de « *guerre économique* », mais de fait c'en fut une qui s'ouvrit pour les bénéfiques commerciaux induits, lorsqu'en 1693, à la table de Louis XIV, modèle alors « *absolu* » de notre « *monarchie républicaine* » tempérée, les *Nuitons* de la Côte d'Or, « *vieux vins vieilliss de la Bourgogne* » furent par *L'Ordonnance de FAGON*, son médecin, substitués à ce vin rouge « *tranquille* » de Champagne que le Roy consommait avec délectation depuis l'époque où les terrassiers et maçons originaires du Barrois le lui avaient fait découvrir alors que jeune souverain régnant, il surveillait personnellement l'état d'avancement des travaux de la seconde campagne d'agrandissement du château de Versailles (1669 - 1672). La substitution opérée, le vin de champagne ne retrouvera une forme de prééminence qu'en sortant de sa « *tranquillité* » par l'effervescence, à laquelle contribua grandement Dom PÉRIGNON, cellier de l'abbaye bénédictine d'Hautvillers.

Et c'est, en quelque sorte, à un voyage dans le *temps œnologique* que cette **Aubade cynégétique** vous convie. Passé le Nouvel An et sa couronne de frimas, lorsque Chimon de son manteau d'engelures couvre la terre, et qu'aux souffles de Borée vont poindre Thallo et Carpo*, alors vous y serez présentés par Christophe HAUSER, sommelier de *Wine Fictions* – les vinifications ayant évolué – deux proches parents de ces vins que prisait nos ascendants au XVII^e siècle : un **Rosé des Riceys** de la maison Alexandre BONNET, vin de champagne « *tranquille* », et un « *Nuiton* », le **Domaine des Perdrix**, Nuits-Saint-Georges de la maison Bertrand & Christiane DEVILLARD.

* **Chimon** : déesse de l'Hiver ; **Borée** : dieu du vent du Nord et de l'Hiver ; **Thallo** : déesse des bourgeons ; **Carpo** : déesse des fruits de la Terre.



Comment s'y rendre

En couverture :

Soirée *Musique & Vin* chez ANGELINA,
organisée par Christophe HAUSER, sommelier de *Wine Fictions*,
et présentant le Grand Cru classé de Margaux Château PALMER,
le mardi 28 septembre 2010.

à gauche : Nicolas DROMER,
champion de France 2009,
champion international 2011, 2013, 2016,
en livrée du Rallye *Atlantique*.

à droite : Géraud de RUDELLE, Président du *Bien-Aller Parisien*,
en livrée noire, traditionnellement réservée aux sonneurs invités.

Photo de couverture, avec l'aimable autorisation de Christophe HAUSER ©
Conception, rédaction, réalisation : Jean-Yves LESAFFRE (21/12/2016)

Aubade cynégétique

Jeudi 23 février 2017
à partir de 20 h 00



Restaurant

Les Quatre Saisons

268, rue du Fbg Saint-Honoré 75008 Paris

Que
par cette invitation
fût sollicitée la bienveillance

de M.

.....
pour qu'il accordât l'honneur de sa présence
à l'**Aubade cynégétique**

le jeudi 23 février 2017
à partir de 20 h 00

au Restaurant *Les Quatre Saisons*
268, rue du Fbg Saint-Honoré à Paris VIII^e

Aubade cynégétique

Restaurant *Les Quatre Saisons* 268, rue du Fbg Saint-Honoré 75008 Paris

Jeudi 23 février 2017
à partir de 20 h 00

Pièces majeures

Interprétées une seule fois, à l'heure précise indiquée

- **La marche des cerfs** *Paul Laugé* à 20 h 30
- **La fanfare des bois** *Charles Pont* à 21 h 00
- **La Graisivaudan** *Louis Magnier* à 21 h 30
- **Une soirée à Cour Ballée** *G. Carbonnier* à 22 h 00

Autres fanfares

Interprétées *ad libitum* du début à la fin de la soirée

- **À cheval** *Théodore Frontier*
- **Les templiers** *Traditionnel*
- **La marquise de Noailles** *Payen dit Daguet*
- **La Lançon** *Tyndare Gruyer*

Sonneurs participant à l'événement :

- **Géraud de RUDELLE**
Président du *Bien-Aller Parisien*,
Association de Trompes-de-Chasse du VIII^e arrdt. de Paris
- **Nicolas DROMER**
champion de France 2009 ; champion international 2011, 2013, 2016
- **Olivier QUENARDEL**
champion de France 2007 (Basse)
- **Guyauume VOLLET**
champion de France 2007 ; champion international 2007, 2015
- **Charles VELOT**
champion de France 2010
- **Jérôme AMELOT**
champion de France 2004
- **Guillaume CINTRAT**

BRÈVE HISTOIRE DE LA TROMPE DE CHASSE

http://www.perinet.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=48

ORIGINES DE LA TROMPE DE CHASSE

La première trompe de chasse digne de ce nom est incontestablement la trompe de Louis XIV (1680) en do, de 0,45 m de diamètre, à un tour et demi ayant servi jusqu'en 1723. Il faut cependant mentionner la trompe de MARICOURT datant du début du XVII^e siècle, à 5 ou 6 tours, fabriquée par un ouvrier du célèbre facteur de trompes RAOUX. René de MARICOURT, sous le règne de Louis XIII, eut un brillant équipage de chevreuil. Mais que pouvait-il sonner dans sa trompe miniature à une époque où les fanfares n'existaient pas encore ? Cette trompe avait beaucoup de défauts : dure, criarde. Revenons à la trompe de Louis XIV : c'est la première qui ait sonné des fanfares. On la trouve représentée en 1684 dans une gravure de BONNARD d'après un tableau de Van der MEULEN. Elle a servi à la vénerie de Louis XV pendant 8 ans.

LE MARQUIS DE DAMPIERRE

En 1722 apparaît le Marquis de DAMPIERRE qui met à la mode une nouvelle trompe adoptée en août 1723 par la vénerie royale. C'est une trompe en ré à un tour et demi, de 0,72 m de diamètre et fabriquée par RAOUX. C'est la seule trompe portée par le Marquis de DAMPIERRE (1676-1756).

LA TROMPE DAUPHINE

En 1729, LEBRUN, facteur de trompes, enroule une nouvelle trompe à deux tours et demi, plus petite, moins incommode de 0,50 m à 0,57 m de diamètre, mais pas exactement dans le ton de la trompe précédente de 1723. Elle est appelée "*La Dauphine*" à l'occasion de la naissance du dauphin Louis, fils aîné de Louis XV. En 1765, date de sa mort, elle perdit son nom.

LA TROMPE D'ORLÉANS

En 1831 se généralise la trompe dite "*à la d'Orléans*" (trompe utilisée aujourd'hui). Tous les écrits connus sur la trompe de chasse font état de l'apparition de cette nouvelle trompe à la suite d'une commande de 40 "*demi-trompes*" par le Duc d'Orléans ; or, on connaît une quinzaine de trompes, enroulées sur 3 tours et demi, antérieures à cette commande. À la même date, faisant pendant à la trompe d'Orléans, la dénomination de "*trompe Dampierre*" fut créée par les ouvriers de RAOUX et appliquée à l'ex-"*Dauphine*".

L'heure d'arrivée à cette soirée est laissée à l'entière discrétion de l'invité,
soit, au moment qu'il lui plaît entre 20 h 00 et 23 h 00.